



1552 - En cas de besoin d'utiliser le calendrier grégorien.

question

Je tiens votre éminence informée que les bureau d'Al-Mountada al-islami, situé, dans différents pays, utilisent le calendrier grégorien tandis que nous, nous utilisons le calendrier hégirien. Ce qui nous gêne dans les affaires que nous traitons avec les services gouvernementaux qui n'utilisent pas le calendrier hégirien. De ce fait, nous sommes aussi confrontés à un problème relatif à l'élaboration de notre budget, au versement des salaires et à l'acheminement des rapports financiers vers les services compétents dans les pays en question.

Pouvons-nous nous référer au calendrier grégorien dans les dossiers que nous traitons dans notre budget par nécessité tout en étant convaincu de l'importance capitale du calendrier hégirien et du fait qu'il constitue la devise des Musulmans et une des marques qui les distinguent des mécréants ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'y a aucun mal à concilier les deux calendriers en indiquant d'abord la date selon l'Hégire suivie de son correspondant en grégorien. C'est parce que le calendrier hégirien est fondé sur les mois lunaires. Or la lune est parfaitement visible car elle ne peut pas échapper à une personne bien voyante.

Quant au calendrier grégorien, ses mois n'ont pas d'autres indices claires permettant de les connaître en dehors du calcul. Voilà pourquoi la législation musulmane a adopté les mois arabes en matière de jeûne, de pèlerinage, de retraite spirituelle, etc. Commencer par indiquer la date du calendrier hégirien revient à afficher les marques de l'Islam et ses spécificité à ceux qui les ignorent.

Allah le sait mieux.